

Durant la période de confinement, l'UDAF du Pas-de-Calais assure la continuité de ses services:

Médiation Familiale
Point Info Conseil Accompagnement des Familles (PICAF)
Point Conseil Budget (PCB)

Ecoute, soutien, information, orientation

Rupture de communication dans le couple, la famille
Séparation/Divorce
Conflit concernant la résidence des enfants, les droits de
visite et d'hébergement...

Isolement des aidés et des aidants familiaux
Accompagnement au deuil

Budget, Surendettement, Règlement à l'amiable auprès
des créanciers

Chômage partiel/Arrêt administratif/Licenciement
Changement de situation familiale, professionnelle

...



Permanences téléphoniques de 9h à 13h et de 14h à 17h:

Lundi 06.84.51.84.85

Mardi 06.88.54.21.02

Mercredi 07.84.24.39.87

Jeudi 06.84.51.28.73

Vendredi 07.84.23.05.36



Médiation Familiale: mediationfamiliale@wanadoo.fr
PCB et PICAF: pcb.udaf62@gmail.com